

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1058 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances

n° 1058

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1945

Date de publication
7 septembre 1945

Date du numéro
30 septembre 1945

VISAS

est promulgué à la Côte française des Somalis et Dépendances :

TEXTE INTÉGRAL

— le décret n° 45-1961 du 30 août 1945 prescrivant en ce qui concerne les non-citoyens jouissant de l'électorat politique rétablissement des listes électorales en A.O.F., Togo, A.E.F., au Cameroun et à la Côte française des Somalis pour l'application de l'ordonnance du 22 août 1945 fixant le mode de représentation à l'Assemblée Nationale Constituante des territoires d'outre-mer relevant du Ministère des Colonies. (Inséré au J.O.R.F. du 1er septembre 1945).